



HAL
open science

Comment mettre en réussite les élèves en difficulté par la mise en place du PPRE afin que le climat de classe soit propice aux apprentissages?

Laurie Lial

► To cite this version:

Laurie Lial. Comment mettre en réussite les élèves en difficulté par la mise en place du PPRE afin que le climat de classe soit propice aux apprentissages?. Education. 2019. dumas-02302530

HAL Id: dumas-02302530

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02302530>

Submitted on 1 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MASTER 2 MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

Mention **Premier degré**

Année universitaire 2018 - 2019

**MÉMOIRE
UE3 - UE5
SEMESTRE 4
SESSION 1**

Problématique : Comment mettre en réussite les élèves en difficulté par la mise en place du PPRE afin que le climat de classe soit propice aux apprentissages ?

Prénom et Nom de l'étudiant : Laurie Lial

Site de formation : Arras
Section : 10

Séminaire suivi : Sociologie des difficultés scolaires : Etudier la combinaison des facteurs sociaux et pédagogiques.

Directeurs de mémoire (nom et prénom) : Berthe Mickaël et Broccolichi Sylvain.



Sommaire

Introduction	1
Le contexte	1-2
Mes lectures	3-4
Mise en œuvre de la différenciation	5-12
Le cadre spatial	5
Les contenus proposés	6
Les situations d'apprentissages	7
Le sens des apprentissages	7
L'organisation temporelle	9
Les attitudes pédagogiques de l'enseignant	9
L'évaluation des acquis de la séquence pour chaque élève	9
Les modes de différenciation	10
Le programme personnalisé de réussite éducatives	12-14
Le protocole	14-25
1- Repérage des élèves	14
2-Diagnostiquer les besoins	20
3-Informer l'élève et sa famille	20
4-Mettre en œuvre les actions prévues dans le PPRE	23
5-Évaluer le PPRE	25
Les résultats et analyses	25-33
a) Bilan sur le déroulement des activités pédagogiques complémentaires (APC)	25
b) Bilan du PPRE	27
1) Pour Jonathan	
2) Pour Pierre	
3) Pour Innès	
4) La proposition faite à la famille	
Conclusion	34-36
a) La réponse à ma problématique	34
b) Ce que la conception de ce mémoire m'a apporté	35
Remerciements	36
Bibliographie	37

Introduction

Lors du projet de mémoire élaboré lors de la première année de MASTER, je pensais établir mon mémoire autour de la question suivante : Comment la différenciation pédagogique peut-elle avoir un rôle sur la gestion d'un climat de classe propice aux apprentissages ? Désormais, en tant que fonctionnaire stagiaire dans une classe, je suis confrontée à cette question tous les jours, c'est pourquoi il me semble toujours intéressant de travailler sur ce thème.

En effet, notamment lorsqu'on travaille la littérature en classe, je suis confrontée à un problème : il y a un écart très important entre la capacité de décodage, d'encodage et donc forcément dans la compréhension de texte entre les élèves. Lors de la préparation des séances de littérature, cela s'avère compliqué, en effet je dois forcément faire de la différenciation pédagogique. Cependant, cela me gêne de faire deux choses totalement différentes, comme on pu me le suggérer certains collègues, car selon moi, la littérature doit faire l'objet d'un projet de classe avec lequel on puisse travailler notamment en pluridisciplinarité.

Ainsi, il semble judicieux de faire apparaître une citation de Perrenoud qui est la suivante : « La différenciation c'est faire jouer la différence et l'unité ». Je comprends par cette citation, que la différenciation peut nuire à la cohésion du groupe classe si elle s'avère trop individualisée. Lorsqu'on pratique la différenciation pédagogique, il faut donc être vigilant à ne pas tomber dans sa dérive qui serait de faire des choses totalement différentes.

Désormais, je compte orienter mon mémoire autour de la problématique suivante : **Comment mettre en réussite les élèves afin que le climat de classe soit propice aux apprentissages ?**

1- Le contexte

Je suis pour cette année, fonctionnaire stagiaire dans une classe de CE2 à l'école du centre de Vermelles. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une école de centre ville. L'école n'est pas classée en réseau d'éducation prioritaire (REP) mais la directrice de l'école ainsi que mes collègues m'ont clairement annoncé que l'école possédait un grand nombre de critères lui permettant d'être classée en REP. Afin de vérifier cette information, j'ai pu demander quelques documents à la directrice de l'école, j'ai ainsi obtenu les fiches écoles de l'APAE (Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation pour le premier degré). En regardant la fiche correspondant à la population scolaire, je peux constater que dans l'école 44% des élèves sont issus de familles d'ouvriers et d'inactifs. L'école n'est cependant pas classée en REP car deux villes qui sont aux alentours et qui sont rattachées au même collège relèvent le niveau social.

Je partage ma classe avec une autre personne qui est en responsabilité le lundi et le mardi. Ma binôme, est tout comme moi, nouvelle arrivante dans le métier, elle suit le parcours du diplôme universitaire.

La classe est hétérogène (14 garçons et 12 filles). Au niveau de la difficulté scolaire, en m'appuyant sur les dossiers scolaires des élèves j'ai pu remarquer que sept élèves étaient concernés par la mise en place d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) depuis le CE1. De même pour les demandes d'aides faites auprès du RASED (les élèves sont suivis par le maître E de l'école qui les prend individuellement afin de travailler précisément des notions).

Au niveau de la gestion de classe, cela se passe plutôt bien, malgré quelques désagréments :

-C'est une classe assez bavarde, de plus les conditions de résonance de la classes ne favorisent rien à cela (les plafonds sont très hauts).

-Certains élèves sont assez difficiles au niveau du comportement, en effet, un élève a du bénéficier d'un suivi psychologique lors de l'année précédente suite à des dessins suspectant une volonté de suicide.

De plus, je rencontre quelques soucis avec un autre élève dont le papa est actuellement en prison, c'est un élève assez violent, à tel point que je dois l'isoler seul dans la classe. En effet, j'ai essayé à plusieurs reprises de changer de place cet élève, en le mettant à côté d'un camarade différent à chaque fois, cependant malgré ces changements, je me suis malheureusement rendu compte qu'il était impossible de laisser cet élève à côté d'un autre sans qu'il y ait de problèmes. Il nous est également impossible de laisser cet élève dans les rangs car nous avons eu plusieurs plaintes (des parents d'élèves sont allés voir la directrice) nous indiquant que cet élève étrangle d'autres camarades, ce qui s'avère très dangereux. C'est pourquoi, nous devons une fois de plus isoler cet élève des rangs de la classe et nous devons lui demander d'entrer en premier dans la salle de classe afin d'éviter tout incident. Ce fonctionnement me pose personnellement un problème, je trouve que ce n'est pas la solution idéale à adopter. En effet, est-ce que exclure un élève permet de résoudre tous les problèmes ? Je ne pense pas personnellement, mais justement je me conforte à croire que cela pourrait amener à empirer la situation. Si cet élève se sent trop exclu justement et trop éloigné de l'ensemble de classe, cela amène à le stigmatiser. C'est pourquoi je cherche des solutions afin de pouvoir ré-intégrer progressivement cet élève à l'ensemble de la classe.

2- Mes lectures

A) Lien entre le climat de classe et la difficulté scolaire.

Lors de mon travail sur mon projet de mémoire, j'avais tenu à faire le lien entre le climat de classe et la difficulté scolaire. Pour cela je me suis appuyée sur les lectures suivantes :

Selon la célèbre pédagogue Jacqueline Caron (1994) le climat de classe est **“l'ensemble des phénomènes (relations, conflits, motivation) qui caractérisent l'atmosphère et qui donnent le goût d'enseigner et d'apprendre”**. Cette définition montre directement le lien entre le climat de classe et les apprentissages. En effet, l'atmosphère qui règne dans une classe apparaît comme une condition nécessaire à l'apprentissage. On constate également à travers cette définition que plusieurs facteurs exercent une influence sur le climat de classe. Néanmoins, en m'appuyant sur la lecture du paragraphe *Les caractéristiques d'un climat de classe propice à la construction des savoirs* du livre “Accompagner la construction des savoirs” de Rosée Morissette¹, il est impossible d'établir une liste exhaustive de ces différentes caractéristiques car elles peuvent varier en fonction des groupes, des enseignants, des périodes de l'année ou des tâches à effectuer. En effet, les caractéristiques liées aux humains qui vivent ensemble quotidiennement sont si nombreuses qu'il est impossible de toutes les décrire. De plus, ces caractéristiques fluctuent selon les groupes et l'activité.

Suites à ces lectures on voit bien le lien évident entre ces deux notions qui étaient présentes dans ma problématique de départ.

J'ai également pu lire un texte de Lise Saint-Laurent s'intitulant « Créer un climat de classe positif » extrait de « Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire »². Dans ce texte, Lise Saint-Laurent indique l'importance d'entretenir des contacts individuels avec les élèves. Elle précise également que « les échanges personnalisés avec son enseignant améliorent souvent l'attitude en classe de l'enfant qui a des troubles de comportement ». Je peux, suite à cela exposer un exemple concret qui s'est présenté dans ma classe : le matin, j'accorde une grande importance à l'accueil individualisé avec les élèves, cela me permet de créer du lien avec eux.

1 Rosée Morissette avec la collaboration de Micheline Voynaud, Accompagner la construction des savoirs. Chenelière/didactique

2 Saint-Laurent Lise « Créer un climat de classe positif » extrait de Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire. 2^e édition – Gaetan morin éditeur-2008

Par exemple, un matin, un élève est arrivé en pleur en classe. J'ai pris le temps de discuter avec lui, lui montrer que je le comprenais. Il faut savoir que c'est un élève qui posait des problèmes de comportement, depuis ce moment là, cet élève se sentant compris par moi-même, ne pose plus de problèmes de comportement. Il est donc important de prendre en compte les élèves et de prendre le temps de les écouter et de les comprendre.

Dans le même texte, Lise Saint-Laurent indique également que « certains élèves sont réfractaires aux commentaires positifs ». J'ai pu remarquer ceci suite à une phrase d'un élève me disant : « Madame, pourquoi vous avez écrit bon travail ? ». Je suppose que cet élève, n'ayant pas l'habitude d'avoir des appréciations bienveillantes dans son cahier, était interpellé d'en avoir une, ce commentaire, bien que positif, l'a interpellé.

Toujours dans ce même texte, il est indiqué que l'aménagement physique est important dans la classe, en effet, il est important que l'élève se sente bien dans la classe et que « l'aménagement influe sur les attitudes et le comportement des élèves ». J'ai pu remarquer cela en mettant en place dans la classe un coin regroupement, cela me permet d'obtenir le calme et l'attention de tous les élèves, c'est un véritable atout pour la classe et cela me permet d'avoir un regard proche sur tous les élèves.

Je me suis également penchée sur la question du socio-constructivisme, théorie défendue notamment par Vygotski. Afin de comprendre ce qu'est le socio-constructivisme, je me suis appuyée sur le texte suivant : Le socio-constructivisme n'est pas une théorie de l'enseignement ! Écrit par Etienne Vellas (Université de Genève)³.

Dans ce texte, Vellas explique que « chaque humain construit sa connaissance. Que tout apprentissage passe par une activité mentale de réorganisation du système de pensée et des connaissances existantes de chacun ». En effet, par cette affirmation, on peut comprendre que, contrairement à ce qu'on a l'habitude de dire, l'enseignant ne transmet pas ses connaissances aux élèves mais il aide l'élève à construire lui même ses propres connaissances. De plus, l'auteur ajoute que la théorie du socio-constructivisme « insiste en outre sur le rôle majeur des interactions sociales pour que cette activité de construction ait lieu ». On voit bien par cette affirmation l'importance de créer des situations où les élèves peuvent échanger, parler, partager afin de construire ensemble leurs propres connaissances et développer des compétences. D'où l'importance de la mise en place dans la classe, d'un aménagement spatial particulier tel que des îlots, le travail en atelier, l'installation d'un coin regroupement. En outre, dans les enseignements il est primordial de varier les modalités de travail à chaque étape de la séance. Tantôt les élèves travaillent de manière

³ Le socio-constructivisme n'est pas une théorie de l'enseignement ! Écrit par Etienne Vellas (Université de Genève).

individuelle, puis en collectif et par groupe. Il est nécessaire de leur laisser un temps afin de verbaliser entre eux ce qui vient d'être fait afin de fixer la connaissance qui viennent de construire ensemble.

3- Mise en œuvre de la différenciation.

Comme je l'avais fait dans mon projet de mémoire, afin de définir la différenciation pédagogique, je m'appuie sur une conférence de Bruno Robbes⁴ (La pédagogie différenciée : historique, problématique, cadre conceptuel et méthodologie de mise en œuvre, 2009), Il s'agit alors de différencier le cadre spatial, les contenus proposés, les situations d'apprentissages, les dimensions du sens de l'apprentissage, les modes de pensée et les stratégies d'appropriation, les différents supports et outils d'apprentissage, les modes de différenciation et leur alternance, l'organisation temporelle, les attitudes pédagogiques de l'enseignant, l'évaluation des acquis de la séquence pour chaque élève.

La pratique de la pédagogie différenciée suppose l'intervention de variables didactiques.

Qu'est-ce qu'une variable didactique ?

Dans une tâche d'apprentissage, les variables didactiques sont des paramètres qui, lorsqu'on agit sur eux, provoquent des adaptations, des régulations et changements de stratégies. Ces paramètres permettent de simplifier ou de complexifier la tâche et ainsi de faire avancer la construction du savoir. Brousseau (1982) donne la définition suivante de la variable didactique : « Ces variables sont pertinentes à un âge donné dans la mesure où elles commandent des comportements différents. Ce sont des variables didactiques dans la mesure où en agissant sur elles, on pourra provoquer des adaptations et des régulations: des apprentissages ».

Je vais désormais exposer par des exemples, la manière dont j'ai tenté de répondre à ma problématique en m'appuyant sur les différentes variables didactiques exposées précédemment afin de gérer l'hétérogénéité présente dans ma classe et afin de mettre en réussite les élèves pour obtenir un climat de classe propice aux apprentissages.

a) Le cadre spatial (lieu, environnement matériel, organisation de l'espace)

À plusieurs reprises avec ma binôme, nous avons pris la décision de modifier l'organisation spatiale de la classe.

⁴ Robbes Bruno conférence "La pédagogie différenciée : historique, problématique, cadre conceptuel et méthodologie de mise en œuvre" 2009 (pages 15-21).

Au début de l'année scolaire, nous avons disposés les tables en rangs d'oignons. Je ne trouvais pas cette disposition pratique car on perdait beaucoup de place et en plus cela ne favorise pas les travaux de groupes car il fallait aménager la classe lorsque nous voulions faire travailler les élèves ensemble. Or, suite à mes lectures, j'ai pleinement conscience qu'il est important que les élèves échangent entre eux afin de favoriser le socio-constructivisme comme le préconise Vygotski.

Dans un second temps, nous avons alors pris la décision de faire des îlots afin de favoriser les échanges entre élèves lors des travaux de groupe.

Lors de la visite de la conseillère pédagogique de circonscription (le 12 octobre 2018), celle-ci m'a suggéré l'idée d'installer dans la classe un coin regroupement essentiellement pour l'accueil le matin afin de présenter l'organisation de la journée aux élèves et aussi pour les phases de synthèses afin que chaque élève soit attentif lors de cette étape primordiale d'acquisition des connaissances. J'ai donc pu mettre en place ce coin dans la classe que j'apprécie beaucoup car il me permet d'avoir tous les élèves autour de moi et j'ai donc l'impression de créer un lien de proximité avec eux.

De plus, les élèves apprécient également cet endroit, cela permet donc de leur donner un but afin qu'ils exercent une tâche plus rapidement (par exemple, lorsqu'ils rentrent en classe, je leur demande de préparer leur cahier du jour et uniquement lorsque celui-ci est préparé, les élèves peuvent rejoindre le coin regroupement. Ainsi, j'ai remarqué que pour les élèves ayant une vitesse d'écriture lente, cette astuce me permet de les motiver et de les attendre moins longtemps).

b) Les contenus proposés (accessibles, stimulants ...)

Au début de l'année scolaire, sans connaître le niveau des différents élèves, les contenus que je proposais étaient identiques pour tous (que ce soit au niveau des supports, de la quantité, du temps pour effectuer une tâche, des aides etc). Je me suis vite rendu compte que je ne pouvais pas continuer comme cela. En effet, afin de faire des économies de photocopies, en début d'année, chaque exercice était noté au tableau, les élèves devaient copier la consigne de l'exercice puis le recopier afin de l'effectuer. Cependant, alors que certains élèves avaient terminés de faire les deux exercices affichés au tableau, d'autres n'avaient toujours pas copié la consigne du premier exercice. Dans ce cas, ils ne pouvaient même pas prendre le temps de réfléchir à l'exercice et donc aucune notion n'était construite pour ces élèves ayant des difficultés dans la copie.

En discutant avec les collègues, je me suis rendu compte que je pouvais très bien faire une différenciation sur les contenus, en effet, pour les élèves n'ayant pas de difficultés de copie, le procédé reste inchangé. Par contre, pour les autres, je prends le temps de taper l'exercice à l'ordinateur afin de leur proposer le même exercice mais photocopié afin qu'ils se concentrent

uniquement sur l'activité cognitive et non pas sur la tâche de copie. Je propose également une différenciation au niveau de la quantité, en effet, pour les exercices de français par exemple, je donne plus ou moins de phrases, de même pour la dictée.

c) Les situations d'apprentissage

J'essaie de varier les situations d'apprentissages en prenant garde à bien alterner les phases individuelles et les phases collectives afin que chaque élève soit acteur de ses apprentissages. Afin que les élèves ne soient pas perdus dans la tâche que je leur demande de réaliser, je procède toujours en trois temps lorsque je veux passer une consigne (d'abord j'attends d'avoir le silence complet et je m'assure que tous les élèves soient en situation d'écoute).

1- J'annonce moi même la consigne.

2- Je demande à un élève de reformuler la consigne.

3- Je m'assure que chaque élève ait compris ce qu'il y avait à faire, si tel n'est pas le cas, j'explique à nouveau la consigne en donnant un exemple concret.

d) Le sens de l'apprentissage

Le sens que l'on donne aux apprentissages est primordial pour que l'élève soit motivé. Pour comprendre ce qu'est le sens des apprentissages, j'ai étudié le texte suivant : Sens du travail et travail du sens à l'école de Philippe Perrenoud⁵,

Dans ce texte, Perrenoud explique que le sens est très variable et qu'il est propre à chacun à un moment donné. Le sens qu'un élève donne au travail scolaire, dépend selon Perrenoud de la culture familiale des élèves, ainsi, dans son texte, il précise que «les enfants d'enseignants ou de cadres mobilisent dans les situations pédagogiques une capacité de construire du sens sans commune mesure avec celle des enfants de travailleurs immigrés ». On voit bien, par cela, que dans une classe, il n'est pas possible d'intéresser de la même manière l'ensemble des élèves de par la mixité sociale que celle-ci présente. Ainsi, les individus issus de classes sociales différentes sont très inégaux devant la construction du sens.

En outre, dans son texte, Perrenoud montre que le sens que construit chaque élève est très subjectif. En effet, il peut dépendre des relations intellectuelles et affectives entre l'apprenant et

⁵ Sens du travail et travail du sens à l'école. De Philippe Perrenoud, *Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 1996*, paru in *Cahiers pédagogiques*, 1993, n° 314-315, pp. 23-27. Repris in Chappaz, G. (dir.) *La motivation*, Paris, CRAP, n° hors série des *Cahiers pédagogiques*, 1996. p. 19-25. Repris in Perrenoud, Ph., *Métier d'élève et sens du travail scolaire*, Paris, ESF, 1996, chapitre 10.

l'enseignant. Ainsi le sens se construit de diverses manières, dans la conversation, dans la façon de présenter les choses, de donner de la place aux autres, d'en tenir compte, de négocier. Ces différentes choses permettent à l'enseignant de gagner l'adhésion des élèves.

En conclusion, ce texte me fait comprendre que le sens, que ce soit du côté de l'enseignant ou du côté des élèves, n'est jamais construit pour de bon. Il est à reconstruire sans cesse.

Mais comment aider les élèves à construire le sens ? Il faut faire attention à ce qu'au cours d'une séance, tous les élèves participent et soient impliqués. Il faut pour cela savoir susciter leur curiosité. Concrètement en classe, il s'agit de faire en sorte de construire une culture commune à la classe. De cette manière, cela permet de réduire les inégalités causées par un héritage social et familial extrêmement diversifié et inégalitaire.

En conclusion, Perrenoud insiste sur le fait que le sens doit obligatoirement être construit pour que l'apprentissage devienne possible. Sans le sens, l'apprentissage n'est pas possible.

Afin que les élèves trouvent le sens de ce qu'on fait j'essaye d'exposer un maximum leurs travaux dans la classe, dans le couloir. J'essaye également de créer des séquences motivantes pour les élèves (par exemple, la création d'un conte qui sera diffusé sur un blog afin qu'il puisse être consulté par les parents). J'essaye aussi d'amener les nouvelles notions de manière ludiques sous forme de jeux, d'enquêtes, j'utilise aussi beaucoup la manipulation. De plus, j'essaye autant que possible d'être très explicite avec les élèves en leur expliquant pourquoi on fait telle ou telle chose, à quoi cela va nous servir. Par exemple, lors de la séance destinée à reconnaître le verbe conjugué dans une phrase, j'ai explicité aux élèves que les notions que nous avons vu précédemment à savoir : phrases affirmatives / phrases négatives et passé/présent/futur nous permettent maintenant d'avoir des techniques pour repérer le verbe conjugué dans une phrase. Ainsi, cela permet aux élèves de faire du lien entre les différentes notions et donc de se les approprier au mieux.

Afin que les élèves construisent le sens des apprentissages, il semble intéressant de parler de la pédagogie de projet. Pour cela, j'ai étudié le texte suivant : « Quelques repères sur la pédagogie de projet ». De Stéphanie Jornod⁶. Dans ce texte, l'auteur fait la différence entre ce qu'entendent les enseignants par « projet » et ce qu'est réellement un projet. En effet, pour certains enseignants, travailler à partir d'un centre d'intérêt est un projet alors que pour Meirieu, la mise en projet est une approche pédagogique qui donne une finalité, un but aux apprentissages rencontrés. A travers la lecture de ce texte, j'ai compris que la pédagogie de projet est le fait de viser avec un groupe d'élèves un produit final à créer dans un laps de temps donné.

⁶ Quelques repères sur la pédagogie de projet. De Stéphanie Jornod

Dans ma classe, pour répondre à cela, j'ai créé un projet autour du conte. A l'issue de ce projet, il s'agira de créer avec l'ensemble de la classe deux contes qui seront ensuite partagés grâce à l'espace numérique de travail de l'école afin que les parents puissent y avoir accès.

e) L'organisation temporelle

Au début de l'année, je n'avais pas vraiment de moyens afin de gérer l'organisation temporelle de la classe. C'est lorsque ma tutrice terrain est venue me rendre visite qu'elle m'en a fait part en m'indiquant que certains élèves pouvaient être perdus à cause de ce manque d'organisation. Suite à la visite j'ai donc mis en place plusieurs choses :

Tout d'abord, il n'y avait pas d'horloge dans la classe, j'ai donc fait l'acquisition d'une horloge ce qui m'est utile notamment pour organiser des rituels afin d'appréhender l'apprentissage de la lecture de l'heure sur une horloge à aiguilles.

Ensuite, afin de rythmer les différentes phases dans mes séances, j'ai fait l'acquisition d'un chronomètre sur lequel les élèves se rendent compte du temps qui leur reste pour effectuer une tâche. Ainsi, cela favorise l'autonomie des élèves qui adaptent leur travail en fonction du temps restant.

Enfin, afin que les élèves aient conscience des différentes étapes de la journée, dans le coin regroupement le matin, nous dressons ensemble l'emploi du temps de la journée.

f) Les attitudes pédagogiques de l'enseignant

Dans la classe, je prends soin de valoriser chaque élève que ce soit pour son travail effectué ou pour son comportement. Je trouve cela très important notamment pour les élèves ayant des difficultés, cela permet de leur donner confiance en eux. Je précise aussi à chaque élève que s'il éprouve le besoin de parler, je suis à l'écoute. (J'ai pris le temps d'écouter un élève qui avait des soucis de comportements. Depuis, cet élève est attentif en classe et ne pose plus de problèmes). Je trouve donc que c'est important de se montrer présente pour les élèves.

g) L'évaluation des acquis de la séquence pour chaque élève.

Au départ, je pensais pouvoir évaluer tous les élèves de la même manière et au même moment. Je me suis rapidement rendu compte que ceci n'était pas possible au vu des grandes disparités entre les niveaux des élèves. En effet, les évaluations sommatives, ne reflètent pas le niveau de compréhension de l'élève. J'ai pu remarquer cela car des élèves parvenaient à faire correctement un

exercice lors des phases d'apprentissages, par contre, lorsqu'ils étaient en situation d'évaluation sommative, l'ensemble des exercices n'étaient pas corrects. Je trouve donc ce type d'évaluation non adapté aux élèves. C'est pourquoi j'ai fait le choix, lorsque c'est possible, d'évaluer les élèves grâce aux cahiers du jour, en validant des compétences. Ainsi, les élèves n'ont pas l'angoisse de l'évaluation finale.

Toutefois, pour les évaluations en découverte du monde par exemple, il est plus difficile de procéder de cette manière. En cas d'échec, je laisse donc une deuxième chance à l'élève afin qu'il puisse revenir sur sa production.

h) Les modes de différenciation

Bruno Robbes⁷ désigne deux types de différenciation, la différenciation successive et la différenciation simultanée.

La différenciation successive est définie comme un souci d'alterner différents outils et différentes situations d'apprentissages dans le déroulement d'une séance. Ce type de différenciation a pour objectif de susciter l'intérêt de tous les élèves et elle permet de faire émerger une notion en s'adaptant aux processus cognitifs de chacun.

En ce qui concerne la différenciation simultanée, elle est quant à elle plus complexe à mettre en œuvre. Voici comment elle est définie, elle est « le fait que, à un moment donné, dans une classe, les élèves s'adonnent à des activités diverses, précisément définies pour chacun d'eux et correspondant à leurs ressources et à leurs besoins ». Ce type de différenciation demande de la part de l'enseignant un travail de préparation considérable car ce type de différenciation tend vers l'individualisation. Ainsi Meirieu suppose la mise en place de contrats individuels qui engagent chaque élève.

Concrètement, dans ma classe, je pratique la différenciation successive lorsque je donne par exemple du matériel à manipuler à des élèves lors d'une séance de mathématiques sur les contenances et que je ne donne pas de matériel à d'autres mais je les pousse à dessiner la situation. Ces deux procédés sont différents mais ont un même objectif, celui de résoudre le problème énoncé. En ce qui concerne la différenciation simultanée, je la pratique également dans ma classe, par exemple lorsque je me rend compte que pour un élève, l'évaluation sommative n'a pas été efficace. Dans cette situation, alors que les autres élèves ayant réussi l'évaluation passent à une autre compétence ou l'approfondissent. Je revois individuellement avec l'élève concerné l'évaluation et lui

⁷https://www.meirieu.com/ECHANGES/bruno_robbes_pedagogie_differeenciee.pdf

propose une remédiation. Ainsi, les élèves ne font pas tous la même chose à ce moment précis. De même, j'ai instauré un rituel de grammaire (étoiles de grammaire). Il s'agit de séries d'exercices de grammaire qui sont décomposés en plusieurs étoiles de couleurs différentes. Alors que certains sont encore à l'étoile dorée (repérer le verbe dans une phrase), certains élèves ont atteint l'étoile rouge (repérer le sujet de la phrase). De cette manière, chaque élève avance à son propre rythme.

En conclusion, bien que la différenciation pédagogique soit obligatoire du fait de sa présence dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, celle-ci présente un grand nombre d'avantages et de nombreux intérêts pour l'élève puisque chaque élève a une capacité d'apprentissage différente c'est ce que met en avant Burns (1992) dans ses 7 postulats. En effet, celui-ci indique que

- Il n'y a pas 2 apprenants qui progressent à la même vitesse.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui soient prêts à apprendre en même temps.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui utilisent les mêmes techniques d'étude.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui résolvent les problèmes exactement de la même manière.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui possèdent le même répertoire de comportements.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui possèdent le même profil d'intérêt.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui soient motivés pour atteindre les mêmes buts.

De plus, en effectuant la lecture du texte "La pédagogie différenciée, l'essentiel en une page" de Philippe Meirieu, extrait du cahier pédagogique de 1997⁸, je m'aperçois que la différenciation pédagogique a pour objectif de prendre en compte l'élève dans ses processus d'appropriation des connaissances propres à lui sans pour autant poursuivre un objectif de classe commun. C'est pourquoi je n'essaye pas d'amener tous les élèves vers le même objectif mais je garde pour but de faire progresser chaque élève en prenant en compte ce qu'il sait déjà faire et ce qu'il reste à faire. En effet, ainsi cela permet à chaque élève de progresser à son rythme, et un élève qui progresse est un élève qui a encore envie d'évoluer et d'apprendre.

Cependant, bien que la différenciation pédagogique soit nécessaire et très présente notamment dans les programmes. Celle-ci présente des difficultés, en effet, elle a ses limites. Ces limites sont exposées par le texte suivant de ⁹, dans son texte, elle indique que le danger de la différenciation est d' « assimiler un individu aux promesses et limites d'un moment de son développement ».

⁸ Philippe Meirieu, "La pédagogie différenciée, l'essentiel en une page" extrait du cahier pédagogique de 1997

⁹V. BOUYSSSE, Nécessaire mais difficile différenciation, Cahiers pédagogiques n°321-322, 1994

En effet, elle explique que contrairement à ce que prône l'école, à savoir, la réduction des inégalités, la différenciation a pour risque de s'intéresser uniquement aux différences et ainsi ne plus avoir un groupe classe mais créer une unité. Ensuite, est-ce que la différenciation ne creuserait pas l'écart entre les élèves ? Bien que l'enseignant cherche à palier les difficultés des élèves grâce à la différenciation, celle-ci s'applique également pour les élèves en réussite pour lesquels l'enseignant cherche à les pousser dans leur raisonnement afin d'approfondir la notion abordée. Ainsi, afin d'éviter de creuser les écarts entre les élèves, il est nécessaire de différencier mais en prenant soin de fixer un objectif commun à tous les élèves car n'oublions pas que la différenciation pédagogique a pour objectif de faire atteindre les compétences attendues par les programmes à l'ensemble des élèves.

4- Le programme personnalisé de réussite éducative.

Je compte à présent orienter mes lectures sur le PPRE car sa mise en place va me permettre de faire le lien entre les difficultés scolaires et le climat de classe puisque c'est un outil permettant d'aider les élèves dans leurs apprentissages. De plus, c'est un outil sur lequel je vais pouvoir m'appuyer pour produire une analyse concrète et ainsi tenter de répondre au mieux à ma problématique de départ qui, je le rappelle est la suivante : Comment mettre en réussite les élèves afin que le climat de classe soit propice aux apprentissages ?

Le PPRE ne fait pas l'objet d'un grand nombre d'écrits, c'est donc pour cela que je me suis principalement appuyée sur le site d'EDUSCOL pour en faire sa présentation :

Le PPRE permet de coordonner des actions pour pouvoir apporter une réponse efficace à la prise en charge de difficultés rencontrées par les élèves dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun.

Par cette définition, on voit donc que l'on propose une PPRE à un élève lorsque celui-ci risque de ne pas maîtriser un domaine du socle commun.

Le PPRE a plusieurs objectifs que ce soit au niveau des élèves, des équipes pédagogiques et éducatives ainsi que pour la famille de l'élève.

a) Objectifs du PPRE pour l'élève

-Enrichir ses acquis en référence aux attendus du cycle.

-Retrouver confiance en lui-même et en l'équipe enseignante.

-Surmonter les obstacles à la poursuite de ses apprentissages.

-Éviter de décrocher.

-Profiter d'une différenciation dans le cadre de la classe.

b) Objectifs du PPRE pour les équipes pédagogiques et éducatives :

-Accompagner les élèves dans le cadre de la classe.

-Redonner du sens aux apprentissages.

-Réaliser un diagnostic sur les points d'appui et l'origine des difficultés.

-Prévenir l'absentéisme et le décrochage des élèves.

-Impliquer et faire adhérer les élèves en associant les représentants légaux.

c) Objectifs du PPRE pour la famille :

-Être associée dans le suivi de leur enfant.

-Comprendre les actions mises en place et leur articulation.

-Le cas échéant, participer à la mise en œuvre du PPRE.

-Éviter le redoublement de leur enfant.

-Redonner leur confiance à l'équipe pédagogique ou éducative.

On identifie bien ici que les objectifs présentés du côté de l'élève, de l'équipe éducative et de la famille sont en corrélation les uns avec les autres et sont dépendants les uns des autres.

Je me suis ensuite appuyée sur un texte de Jean-Michel Zakhartchouk qui s'intitule « PPRE : impliquer les parents... sans leur dicter leur conduite ». Bien que l'auteur soit enseignant dans un collège, sa réflexion est également valable pour l'ensemble des niveaux de classe. En effet, dans son texte, Zakhartchouk explique le fait qu'il faut évidemment impliquer les parents dans cette démarche mais que cela peut s'avérer être compliqué notamment puisque les parents concernés sont généralement issus de milieux populaires.

Dans ce texte, il est expliqué que la principale difficulté est liée au fait que par le PPRE, on expose le supposé laxisme des parents face au soutien scolaire de leur enfant. Zakhartchouk montre alors l'intérêt de fixer des objectifs réalisables pour les parents, cela nécessite donc de connaître le contexte social de l'enfant (en effet, si celui-ci est issu d'une grande fratrie, il sera alors impossible pour les parents de suivre la scolarité de leur enfant aussi efficacement d'un élève qui serait enfant unique par exemple).

Cette lecture du texte de Zakhartchouk m'a donné des éléments afin de préparer au mieux les entretiens avec les parents, voici ce que j'ai pu en retenir :

-Il est important de partir des réussites de l'élèves (c'est d'ailleurs ce qui fait l'objet de la première partie de la rédaction des PPRE), Ensuite, il est alors plus facile d'identifier ce que les parents font déjà pour la scolarité de leur enfant (en prenant un exemple dans ma classe, si j'identifie que l'enfant sait mémoriser une poésie et sait venir la réciter devant l'ensemble de la classe, je valorise l'enfant et les parents en les incitant à poursuivre sur cette voie car elle s'avère satisfaisante). Suite à cette discussion, il sera alors intéressant de discuter avec les parents afin de définir ensemble, quelles actions supplémentaires ils peuvent mettre en œuvre à la maison. Comme le dit Zakhartchouk dans son texte, juste le fait de discuter de l'école à la maison peut s'avérer être bénéfique pour l'élève. C'est donc ce que je compte préconiser aux parents que je vais rencontrer lors des entretiens PPRE. Je me rends compte, par la lecture de ce texte, que le PPRE est un outil permettant la communication entre l'enseignant et les parents, cela permet donc de créer un lien et de favoriser la coopération avec les parents.

5- Le protocole

Puisque mon travail de recherche repose sur la mise en place du PPRE, mon protocole s'appuie donc sur les modalités d'organisation de celui-ci. A ce niveau de réflexion, je peux alors préciser ma problématique de cette manière : **Comment mettre en réussite les élèves en difficulté par la mise en place du PPRE afin que le climat de classe soit propice aux apprentissages ?**

Voici le déroulement du protocole utilisé pour répondre à cette problématique:

- 1- Repérage des élèves
- 2-Diagnostiquer les besoins
- 3-Informer l'élève et sa famille
- 4-Mettre en œuvre les actions prévues dans le PPRE
- 5-Évaluer le PPRE

1) Repérage des élèves

Afin de faire une sélection d'élèves pour lesquelles je comptais mettre en place un PPRE, je me suis tout d'abord appuyée sur une observation quotidienne des élèves afin de me rendre compte du niveau de chacun. Après avoir repéré les élèves qui présentaient des difficultés (évaluation diagnostique de début d'année scolaire), ma binôme et moi avons choisi de faire bénéficier de l'APC (activités pédagogiques complémentaires) à ceux-ci pour la première période (une partie sera

dédiée à l'explication du déroulement des APC).

Lors de ces APC, il nous a donc été plus facile de repérer précisément quelles étaient les difficultés des élèves en raison du nombre restreint que nous avons en responsabilité. En effet, nous avons plus de temps à consacrer à chacun pour pouvoir les évaluer plus précisément.

Suite aux différentes séances d'APC, nous nous sommes mises d'accord quant aux élèves ayant besoin d'un soutien plus approfondi afin de valider les attendus de fin de cycle. Nous nous sommes donc données une liste d'élèves pour lesquels nous voulions établir un PPRE.

Il s'avère que ces élèves sélectionnés bénéficiaient déjà du dispositif PPRE lors de l'année précédente (CE1). Je le savais car à la pré-rentrée, la directrice m'avait présenté brièvement les élèves et cela a été confirmé par la consultation des dossiers scolaires de ceux-ci.

Ensuite, j'ai assisté à une réunion à l'école où les différents membres du RASED étaient présents.

Qu'est ce que le RASED ?

Les RASED sont les Réseaux d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficulté. Ils sont apparus en 1990 et ont pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté. Les RASED rassemblent des psychologues scolaires et des enseignants spécialisés. Ils renforcent les équipes pédagogiques dans les écoles et les aident à analyser les élèves en difficulté et à construire des réponses adaptées. Ils contribuent à l'aide personnalisée et à la mise en place de PPRE. Cette aide spécialisée a pour but de remédier aux difficultés que l'enseignant n'a pas réussi à résoudre en classe. Ce dispositif peut prendre trois formes : une aide pédagogique avec le maître E qui vise à acquérir des méthodes de travail, une aide rééducative avec le maître G qui consiste à rétablir les liens entre l'élève et le système scolaire ainsi qu'une aide psychologique.

Au sein de mon école, le RASED bénéficie d'une salle de classe dédiée, en revanche le RASED est uniquement composée d'un maître E et d'une psychologue scolaire.

Cette réunion consistait à faire le point sur les difficultés de chaque élève dans l'école. Un à un les enseignants donnaient le nom des élèves pour lesquels ils voulaient mettre en place un PPRE et/ou une demande d'aide auprès du RASED.

Lorsque j'ai évoqué les élèves pour lesquelles nous voulions faire une demande de PPRE ainsi qu'une demande auprès du RASED, celles-ci ont été confirmées par l'ensemble de l'équipe éducative présente (il faut savoir également que la maître E de l'école a eu l'occasion de venir dans la classe afin d'évaluer les difficultés des élèves avant cette réunion).

Les sept élèves que nous avons sélectionnés pour le PPRE feront également l'objet d'une

demande d'aide auprès du RASED, afin que le maître E puisse travailler avec ces élèves des notions bien spécifiques, notamment le lire/ écrire.

Pour l'ensemble des élèves sélectionnés, les difficultés relèvent principalement de difficultés liées au décodage et à l'encodage ce qui ne permet donc pas aux élèves d'accéder au sens d'un texte lu.

Pour deux autres élèves, on relève essentiellement de gros problèmes liés à l'attention.

J'ai fait le choix de vous présenter trois cas d'élèves sur lesquels je vais m'attarder plus longuement car ils vont me permettre de faire le lien entre les difficultés scolaires et le climat de classe.

J'ai fait le choix d'anonymiser mes études de cas, c'est pourquoi les prénoms cités ne sont pas ceux présents dans ma classe.

Pourquoi avoir choisi précisément ces élèves ?

Ce sont trois élèves qui présentent un profil particulier et différent et qui me permettront donc de répondre à ma problématique sous divers aspects. En effet, j'ai choisi :

-Un élève redoublant et posant des problèmes de comportements (Jonathan), est-ce la combinaison de sa différence d'âge avec les autres camarades et de ses difficultés scolaire qui sont à l'origine de son attitude dissipée en classe ?

-Ensuite, j'ai sélectionné un élève que l'on m'a présenté comme étant l'élève le plus « difficile » de ma classe lors de la pré-rentrée (Pierre) en raison de son refus catégorique de travailler et son comportement particulier (suivi psychologique en CE1 suite à des dessins, paroles et productions d'écrits avec allusions suicidaires). J'ai eu envie immédiatement d'accepter cet élève comme un « défi », envie de lui redonner le goût aux apprentissages, à l'école, vais-je réussir ce défi ? Et comment le réussir ?

-Enfin, pour la troisième élève (Innès), c'est une élève, qui contrairement aux deux autres ne pose aucun problème de comportement, au contraire elle est très discrète. Cependant, il faut veiller à ne pas tomber dans une dérive qui serait celle d'oublier cette élève en vu de la double vigilance que l'on doit déjà apporter sur les autres (difficultés scolaires + problèmes de comportement).

Passons désormais à la présentation des trois élèves sélectionnés :

A) Profil de Jonathan :

1) Ce qu'indique la fiche de renseignements

Il s'agit de son deuxième CE2. En effet, il a été maintenu l'année dernière du fait des grandes difficultés de décodage et d'encodage, il ne validait donc pas les attendus de fin de cycle 2.

Jonathan a donc un an de plus que ses camarades.

En regardant les fiches de renseignements de début d'année, j'ai pu récolter ces informations :

En ce qui concerne sa famille, ses parents sont mariés, tous les deux n'ayant pas rempli la case « profession », je fais donc la supposition qu'ils sont sans emploi.

Jonathan est issu d'une fratrie de trois enfants dont il est le cadet, en effet, il a deux sœurs âgées de 12 et 13 ans.

J'ai déjà eu l'occasion de rencontrer la maman de Jonathan. Il s'agissait d'une rencontre informelle, en effet, celle-ci est venue me voir lors de l'ouverture de la grille après la pause déjeuner puisque son fils est sorti de l'école en pleure suite à des insultes que lui auraient faites des camarades. Lors de cette rencontre, celle-ci m'a indiqué avoir une relation fusionnelle avec son fils. On peut peut-être supposer qu'à la maison, Jonathan se sent un peu à l'écart du fait de la différence d'âge avec ses deux sœurs (qui elles sont d'âge très proches).

2) La présentation que l'on m'a faite de Jonathan

D'après la directrice de l'école, je dois me « méfier » de Jonathan car il est capable de « s'auto-mutiler » afin « d'accuser à tort un camarade » (c'est ce qui s'est passé l'année précédente. En effet, Jonathan s'était griffé violemment la joue afin de faire accuser un camarade, or une AESH avait surpris Jonathan en train de se griffer lui-même).

De plus, j'ai pu remarquer dans la classe qu'à chaque remarque faite, Jonathan nie sans arrêt les faits même en présence d'un très grand nombre de témoins. Dès qu'une remarque lui est faite, il se braque, met la tête entre les bras et se met à pleurer.

3) Les difficultés scolaires que j'ai pu constater

En ce qui concerne les difficultés scolaires de Jonathan, elle reposent essentiellement sur le codage et l'encodage qui sont des notions très complexes pour lui. Il n'assimile pas encore parfaitement les phonèmes et les graphèmes. De plus, je peux remarquer une difficulté de prononciation, c'est pourquoi l'année précédente, Jonathan bénéficiait de séances d'orthophonie. Remarquant toujours des difficultés je vais proposer à la famille de poursuivre ces séances d'orthophonie qui ne peuvent qu'être bénéfiques pour Jonathan.

4) Les relations de l'élève avec les autres camarades

Dans la classe, je remarque qu'un grand nombre d'élèves n'apprécient pas vraiment Jonathan (il est souvent choisi dans les derniers lorsque je demande de faire des groupes par affinité), j'ai déjà remarqué plusieurs fois lors des surveillances de récréation qu'il était souvent seul. On pourrait supposer que cela est dû au fait que ses camarades avec qui il s'est peut-être lié d'amitié l'année précédente sont maintenant au CM1, mais depuis cette année dans l'école, la récréation est commune à tous les élèves du CP au CM2 donc rien ne l'empêche à la récréation de rejoindre ses anciens camarades.

B) Profil de Pierre:

1) Ce qu'indique la fiche de renseignements

En regardant la fiche de renseignements de début d'année, je constate que les parents de Pierre sont mariés, le papa est préparateur de commandes et la maman est mère au foyer.

Pierre est issu d'une fratrie de trois enfants dont il est l'aîné, il a une sœur de 6 ans qui est au CP dans la même école, et une petite sœur née en janvier 2018.

2) La présentation que l'on m'a faite de Pierre

J'ai eu l'occasion de parler avec la directrice ainsi qu'avec la maître E du RASED et l'enseignante de CE1 de Pierre, qui m'ont fait part des « antécédents » de celui-ci. En effet, l'année précédente, Pierre a été suivi psychologiquement car il évoquait « beaucoup de choses liées à la mort ».

Par exemple, lors d'un projet avec une école d'Afrique, les élèves devaient faire un dessin afin de l'envoyer à leurs camarades en Afrique, projet semblant motivant pour les élèves. Or il s'est avéré que le dessin fait par Pierre représentait « des visages découpés, des corps pendus ».

Lors d'un travail de production d'écrits s'intitulant « Quel est ton plus grand rêve ? » la réponse de Pierre a été « de tuer ma maîtresse ». De plus, chaque matin, Pierre affirmait qu'il « préférerait mourir plutôt que de venir à l'école ».

Tous ces éléments montrent la difficulté que l'on peut éprouver face à cet élève.

Connaissant avant la rentrée, le profil de cet élève, j'ai décidé de l'accepter comme un défi. Je lui donne beaucoup de responsabilités et il adore cela. Lorsque je suppose qu'il a la bonne réponse, je l'interroge afin qu'il se sente valorisé. Je l'encourage beaucoup dans ce qu'il fait. Lorsque je le vois entrer dans la classe le matin avec le sourire, je me dis quelque part que j'ai gagné quelque chose et cela me pousse à le faire progresser davantage.

3) Les difficultés scolaires que j'ai pu constater

En ce qui concerne les difficultés scolaires de Pierre, elles sont très importantes au niveau du codage et de l'encodage (en dictée, il n'écrit aucun mot correctement). En revanche, il ne possède pas de difficultés à priori en mathématiques, c'est pourquoi je n'hésite pas à la mettre « tuteur » pour un autre élève lors des séances de mathématiques. Cela permet de le valoriser une fois de plus. D'ailleurs, il est étonné lorsqu'il a des appréciations positives sur ses cahiers et il vient me demander : « Madame Lial, pourquoi vous avez écrit très bon travail ? ». C'est sans doute le manque d'appréciations bienveillantes qui sont à l'origine de ce questionnement.

4) Les relations de l'élève avec les autres camarades

Dans la cour de récréation, les enseignants m'ont affirmé que l'année précédente, Pierre était renfermé sur lui-même dans un coin de la cour. A l'heure d'aujourd'hui Pierre est souriant et s'amuse avec ses camarades. Il a même été, pour la première fois, invité à un goûter d'anniversaire d'un camarade.

C) Profil d'Innès :

1) Ce qu'indique la fiche de renseignements

En m'appuyant sur les fiches de renseignements de début d'année, je peux constater que les parents d'Innès sont mariés. Le papa est chaudronnier et la maman est mère au foyer. Innès est issue d'une fratrie de 4 enfants dont elle est la cadette. (deux frères de 20 et 17 ans et une sœur de 16 ans).

2) La présentation qu'on m'a faite d'Innès

En ayant pu discuter avec la directrice de l'école, celle-ci m'a informé d'un « soucis de santé ». En effet, Innès a été retrouvée inanimée par ses parents à l'âge de 5 ans. On peut donc supposer qu'elle a manqué un grand nombre de jours d'école, cependant elle n'a pas redoublé. La directrice m'a informée qu'Innès possède une « très faible capacité d'attention » d'où l'importance de la stimuler le plus de fois possible afin d'essayer de maintenir son attention au maximum.

3) Les difficultés scolaires que j'ai pu constater

Au niveau des difficultés dans la classe, Innès semble très effacée, en effet, elle ne participe pas si je ne la sollicite pas en classe. Lorsque je lui pose une question, elle ose à peine me répondre. Elle parle avec un niveau sonore très bas et met beaucoup de temps à répondre à des questions qui paraissent pourtant évidentes.

La maîtresse E du RASED, a eu l'occasion de la prendre individuellement afin de travailler avec elle des notions de décodage et d'encodage, elle m'a donc fait part de son constat. En effet, elle trouve qu'Innès entre de plus en plus facilement en conversation avec les autres par rapport aux années précédentes, elle m'affirme qu'un progrès a été constaté.

J'ai pu remarquer à plusieurs reprises, qu'Innès avait beaucoup de mal à entrer seule dans une activité et à la mener à son terme. Lorsqu'elle mène une activité, elle est sans cesse en train de « copier » à l'identique sur ses camarades (peu importe à côté de qui elle se trouve).

Depuis le retour des vacances de Toussaint, je constate, effectivement, un énorme progrès quant à la participation en classe d'Innès.

4) Relation de l'élève avec les autres camarades

Dans la classe, bien que discrète, Innès a tendance à raconter tout ce que font ses camarades (Madame, X n'a pas été mettre son sac dans le couloir, Y n'a pas souligné la date en rouge ... etc). C'est pourquoi, dans la classe, Innès n'a pas vraiment de liens d'amitié forts avec d'autres élèves. J'ai constaté tout de même, lorsque j'ouvre la grille, qu'elle a des amies qui sont dans l'autre classe de CE2 de l'école.

2) Diagnostiquer les besoins

Ici, il s'agit de mesurer le degré de maîtrise des connaissances et du savoir-faire de l'élève, de comprendre l'origine des difficultés rencontrées par l'élève et de permettre à l'équipe enseignante de mettre en avant les points d'appui qui permettront de rassurer l'élève.

Pour cela, je n'ai pas été seule à effectuer ce diagnostic, en effet, comme j'ai pu l'évoquer précédemment, la maîtresse E du RASED est intervenue dans ma classe et a pris le temps d'évaluer un à un les élèves qui avaient bénéficié d'un PPRE l'année précédente.

3) Informer l'élève et sa famille

C'est moi qui me suis chargée de donner des rendez-vous aux parents. Avant la prise de rendez-vous j'ai pris soin de prendre un temps avec l'élève afin de lui expliquer pourquoi je demandais à voir ses parents.

Afin de préparer au mieux les entretiens avec les parents, je me suis appuyée sur mes lectures antérieures. En effet, je me suis rendu compte qu'il était très important de préparer les entretiens afin que ceux-ci se passent dans de bonnes conditions car il est compréhensible que cela n'est pas facile pour les parents d'écouter un enseignant exposer les difficultés de leur enfant car les parents n'en n'ont pas forcément conscience de prime abord.

C'est pourquoi, dans mes entretiens j'ai fait le choix dans un premier temps de faire la liste des

réussites de l'élève pour ensuite laisser parler l'élève afin que les parents prennent conscience que c'est l'élève lui même qui pointe ses difficultés et donc qu'il est, en quelque sorte, en demande d'aide, d'où la mise en place du PPRE.

On peut, à ce niveau de réflexion se poser la question suivante : Puisque ces élèves ont fait l'objet d'un PPRE lors de l'année précédente, ils ont connaissance des difficultés de leurs enfants ? Cependant, chose étrange, bien qu'ils ont été signés, les parents que j'ai rencontré ne connaissaient pas le dispositif du PPRE.

Voici alors le déroulement des entretiens :

a- Prendre un temps d'accueil, installer un climat de confiance avec les parents.

J'ai réalisé les entretiens avec les parents le soir, après la classe à 16H40. J'ai prit soin d'être souriante, de laisser l'élève présenter la classe à ses parents, les différents travaux affichés etc ...

b- Décrire les compétences de l'élève en terme de réussite scolaire.

Pour Jonathan :

- Mémoriser et réciter devant la classe entière une poésie.
- Prononcer des syllabes et former des mots.
- Ajouter mentalement, deux chiffres à un autre chiffre.

Pour Pierre :

- Toujours volontaire pour participer en classe.
- Identifier des mots en prenant appui sur les lettres et leur ordre.
- Convertir des longueurs en plusieurs unités.
- Écrire des nombres dictés.

Pour Innès :

- Situer des mots dans une phrase lue par l'adulte.
- Comprendre une phrase simple comportant les informations essentielles.
- Repérer un alignement de points et le tracer à la règle.
- Copier sans erreurs un texte écrit au tableau.
- Mémoriser un poème et le restituer devant la classe entière

c- Entretien avec l'élève

Voici les questions que j'ai posé à l'élève devant la famille :

- 1) Que préfère-tu à l'école ?
- 2) Qu'est-ce qui t'intéresse le plus à l'école ?
- 3) En quoi penses-tu avoir besoin de t'améliorer à l'école ?

Cette dernière question permet alors d'établir la liste des difficultés des élèves et permet alors de montrer aux parents que celles-ci viennent directement de leur enfant.

d- Présentation des actions proposées pour l'élève

Les différentes actions que j'ai proposées aux élèves seront explicitées un peu plus tard.

e-Discussion tripartite (famille-élève-enseignant) afin de déterminer les objectifs principaux à atteindre et l'échéance donnée.

Ayant réalisé 6 PPRE, je devrai donc recevoir les parents de ces 6 élèves. En revanche, j'ai fait le choix d'établir un bilan des entretiens avec les 3 familles dont j'ai décidé de réaliser les études de cas pour leur enfants.

Les trois entretiens réalisés pour les élèves concernés (Innès, Pierre et Jonathan) se sont très bien passés.

Seul les parents d'Innès sont venus à deux lors de l'entretien. Pour Pierre et Jonathan ce sont les mamans qui sont venues.

Pour Jonathan, la maman avait l'air ravie que l'on prenne du temps pour s'occuper de son fils. Elle a été d'accord avec toutes les actions qui étaient envisagées et s'est même engagée à travailler beaucoup plus sérieusement avec lui les phrases de dictée. Je suppose que le papa a une réticence quant au regard qu'il porte sur l'école. En effet, bien qu'il était présent à la grille pour venir rechercher son fils, il n'est pas entré dans la classe avec nous pour l'entretien.

Pour Innès, le papa m'a fait part de l'absence de devoirs écrits à la maison. Je lui ai donc expliqué pourquoi, avec ma binôme nous n'en donnions pas. Celui-ci a bien compris mais pour montrer que je prenait en compte ses remarques, j'ai proposé, afin qu'il puisse, s'il le souhaite retravailler des notions avec sa fille, de donner chaque vendredi soir le cahier du jour pour pouvoir se rendre compte de ce qui a été vu lors de la semaine.

Enfin, pour Pierre, la maman était ravie du travail que j'effectuais avec Pierre. Elle m'a même mentionné que c'était la première année depuis qu'il est à l'école, qu'il fait ses devoirs immédiatement en rentrant de l'école et qu'il n'a jamais autant progressé. (la maman m'a même avoué qu'elle aimerait que je reste longtemps dans l'école afin d'avoir sa fille en classe). Ce sont des choses qui font du bien à entendre.

f-Présenter l'échéancier prévu (proposer un calendrier de rencontre sans exclure d'autres rencontres informelles)

A l'issue de la présentation des PPRE aux parents je leur ai donc proposé de se revoir dans un délai de 8 semaines (comme le préconise les modalités du PPRE) afin d'évaluer les objectifs visés et constater l'efficacité des actions mises en œuvre.

Je leur ai bien sûr précisé que j'étais néanmoins à leur disposition pour d'autres rendez-vous s'ils en ressentaient le besoin.

4) Mettre en œuvre les actions prévues dans le PPRE

Voici les actions qui ont été proposées et mises en œuvre :

Pour Jonathan :

En classe, tous les jours

- Valoriser Jonathan lorsqu'un travail est effectué correctement, lorsque des efforts de participation et de compréhension sont notables.
- Effectuer une différenciation pour les mots de dictée (dire explicitement à Jonathan sur quels mots de dictée il sera interrogé lors de la dictée bilan du vendredi).
- En littérature, mise en place d'un groupe différencié où les questionnaires sont différents (la tâche de l'écriture et de la lecture est amoindrie afin que l'activité cognitive de Jonathan soit focalisée sur l'objectif fixé).
- Demande d'aide auprès du RASED (notamment pour travailler la lecture)
- Participation aux APC (où sera particulièrement travaillé le décodage, l'encodage et ensuite la fluence).

A l'extérieur :

- Continuer l'apprentissage de la poésie mais le faire de manière plus régulière.
- Renforcer l'apprentissage des mots de dictée.
- Demander à Jonathan ce qu'il a fait aujourd'hui à l'école afin qu'il se rende compte du rôle de l'école et de ce qu'il y apprend.
- Poursuivre l'intervention de l'orthophoniste.

Pour Pierre :

En classe, tous les jours :

- Valoriser le travail de Pierre et sa volonté de participer, d'aider les autres.
- Pratique de la différenciation pédagogique, varier les supports et la quantité afin que Pierre ne se

décourage pas trop vite face à une tâche qu'il aura l'impression de ne pas savoir faire.

-En littérature, mise en place d'un groupe différencié où les questionnaires sont différents (la tâche de l'écriture est amoindrie afin que l'activité cognitive de Pierre soit focalisée sur l'objectif fixé).

-Participation aux APC (où sera principalement travaillé en période 2, le décodage et l'encodage afin de travailler ensuite la fluence).

-Différenciation pour les mots de dictée (dire explicitement à Pierre sur quels mots de dictée il sera interrogé lors de la dictée bilan du vendredi).

-Prise en charge par le RASED (notamment pour travailler le décodage et l'encodage)

A l'extérieur :

-Revoir les mots de dictée (essentiellement ceux qui seront surlignés).

-Lire et faire lire à Pierre de courts textes.

-Voir la possibilité d'obtenir l'aide d'un(e) orthophoniste.

Pour Innès :

En classe, tous les jours :

-Recentrer l'attention d'Innès sur chaque tâche cognitive.

-Le plus fréquemment possible, demander à Innès de reformuler la consigne afin de vérifier la compréhension de celle-ci.

-Participation aux APC.

-Demande d'aide auprès du RASED, notamment pour la lecture-compréhension.

-Diversifier le travail (moins de copie afin que l'attention soit principalement fixée sur la tâche cognitive)

-Différenciation dans l'apprentissage des mots de dictée (dire explicitement à Innès sur quels mots elle sera interrogé lors de la dictée bilan afin qu'elle porte particulièrement son attention sur ceux-ci).

-Prendre du temps pour m'asseoir à côté d'Innès lorsqu'elle réalise un travail.

-Donner explicitement les méthodes pour que la copie se fasse à une vitesse plus rapide (repérage de groupe de mots, ne pas lever le crayon à chaque lettre ...)

A l'extérieur :

-Continuer de travailler avec Innès l'apprentissage des poèmes qui porte ses fruits.

-Approfondir l'apprentissage des mots de dictée de la semaine.

-Lire et faire lire des courts textes à Innès afin d'améliorer sa compréhension de textes et sa fluence.

5) Évaluer le PPRE

Pour évaluer le PPRE, je compte m'appuyer sur l'évolution des connaissances de l'élève en faisant une comparaison par l'intermédiaire du cahier du jour. Cela sera flagrant notamment pour la dictée. Je m'appuierai essentiellement sur les objectifs fixés dans le PPRE pour exercer ces comparaisons.

Voici les indicateurs de réussite à l'issue du dispositif mis en œuvre :

Pour Jonathan :

- Apprendre efficacement les mots de dictée.
- Améliorer la vitesse de lecture (fluence).
- Savoir entrer dans une activité et la mener à son terme.

Pour Pierre :

- Augmenter la vitesse d'écriture lors de la copie.
- Augmenter la vitesse de lecture (fluence)
- Ne pas se décourager trop vite face à une activité donnée.

Pour Innès :

- Entrer seule dans une activité et la mener à son terme.
- Augmenter la vitesse d'écriture.
- Apprendre à mémoriser l'orthographe des mots de dictée.

8- Les résultats et analyses

Afin de pouvoir répondre à ma problématique, je vais effectuer une analyse des résultats obtenus aux deux dispositifs mis en place à savoir, les activités pédagogiques complémentaires (APC) et le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). Je vais également attarder ma réflexion sur les actions menées par les familles ainsi que sur les relations entretenues avec celles-ci.

a) Bilan sur le déroulement des activités pédagogiques complémentaires (APC)

Dans l'école où je suis, les APC se déroulent les matins de 8H20 à 9H05 les mardis et jeudis. J'assure donc les APC du jeudi matin pour ma part, étant en responsabilité en classe le jeudi et le vendredi.

Pour la première période, avec ma binôme nous nous sommes basées sur des évaluations diagnostiques de début d'année ainsi que sur une observation quotidienne afin de sélectionner les

élèves participant aux APC. Nous avons alors sélectionné 12 élèves (6 chacune).

Voici ce que je retiens de cette première période d'APC :

C'est très intéressant d'avoir un groupe d'élève avec effectif réduit, cela permet de travailler plus individuellement et cela permet également de se rendre compte plus facilement de la nature des difficultés des élèves. En revanche, je pense que la seconde période d'APC peut s'avérer plus intéressante.

En effet, en rédigeant les bilans des APC de la période 1, j'ai pu me concentrer plus efficacement sur les besoins particuliers des élèves. C'est pourquoi, j'ai choisi de prendre moins d'élèves (4 au lieu de 6) pour la deuxième période afin de travailler plus spécifiquement avec eux les notions leur posant des problèmes. Il s'agit en particulier du décodage et de l'encodage, bloquant ces élèves dans de diverses activités de la classe notamment la compréhension à l'écrit qui ne peut, pour le moment pas être exploitée avec ces élèves.

En effet, pour la période 1, j'avais sélectionné des élèves afin de travailler la compréhension de texte. Or, puisque 4 élèves sur les 6 n'accèdent pas correctement au codage et à l'encodage, il ne m'était pas possible de travailler avec eux la compréhension écrite. J'ai donc pu m'apercevoir grâce aux APC de cette difficulté (qui sera travaillée plus spécifiquement lors de la période 2).

J'ai donc fait le choix avec ces élèves de travailler la compréhension orale et j'ai donc pu constater que celle-ci ne leur posait pas de soucis particuliers.

Lors de ces séances d'APC, j'ai pu constater que certains élèves n'osaient pas prendre la parole devant le groupe classe (c'est le cas d'Innès), en revanche, en petits groupes, ceux-ci participaient. J'essaie donc de faire en sorte que ces élèves aient confiance en eux, je les valorise beaucoup lorsqu'ils participent afin qu'ils osent le faire en classe entière.

Les résultats de la deuxième période d'APC :

Lors de cette deuxième période, j'ai donc choisi de travailler avec les élèves dont j'avais établi le profil. Il s'agissait de travailler notamment sur la fluence de lecture.

J'ai pu réaliser une évaluation diagnostic de fluence lors de la première séance d'APC. Il s'agissait pour les élèves de lire un texte, l'objectif étant de lire le maximum de mots possibles en une minute. En amont de cette lecture, j'ai revu une petite liste de mots présents dans le texte. Afin de ne pas fausser les résultats je n'ai pas fait lire le même texte à tous les élèves étant donné qu'ils lisaient les uns après les autres. Voici les résultats de ce premier test :

Jonathan a lu dix-neuf mots en une minute, Pierre en a lu quinze et Innès vingt-sept. Ce qui importe

et donc ce que j'ai expliqué aux élèves ce n'est pas de se comparer aux autres mais bien de se comparer à soi même en constatant suite à une deuxième lecture plus tard (4 semaines après) une évolution positive.

Suite à cette deuxième lecture, voici les résultats que les élèves ont obtenus (les élèves ont lu le même texte que lors de la première séance, dans les mêmes conditions et sans préparation) :

Jonathan a lu trente-cinq mots en une minute, Pierre en a lu trente-six et Innès trente-huit.

On constate donc une amélioration, en effet, Jonathan a lu seize mots supplémentaires, Pierre en a lu vingt-et-un en plus et Innès onze de plus.

A travers ce bilan je peux donc m'apercevoir que le travail effectué lors des séances d'APC a été efficace. En effet, je me rend compte à travers cela que de travailler avec un groupe d'élèves réduit permet de repérer plus facilement les difficultés de chacun et leur nature pour pouvoir ainsi y remédier plus efficacement en proposant des solutions adaptées aux besoins de chacun. De plus, puisque les élèves se sont rendu compte du progrès effectué, cela les a valorisé et cela a permis de les mettre en valeur, c'est ainsi qu'en classe entière ils vont plus volontiers participer et s'engager dans les apprentissages car ils savent qu'ils sont capable de bien faire.

Lors de la période 3 c'est ma binôme qui a eu en charge ces 3 élèves pour l'APC afin de travailler la compréhension de consignes.

b) Bilan du PPRE

J'ai eu l'occasion de rencontrer à nouveau les parents afin d'établir le bilan du PPRE mis en place précédemment. Lors du premier rendez-vous, j'avais tenu informé les parents de ce deuxième entretien c'est pourquoi ils n'ont pas été surpris. Afin de donner rendez-vous aux parents, j'ai procédé de manière traditionnelle, en inscrivant un mot dans le carnet de liaison des élèves.

J'ai commencé tous les rendez-vous en essayant de mettre le plus possible à l'aise les parents comme j'avais pu le faire lors du premier entretien. J'ai ensuite posé la question suivante à chacun des élèves : Depuis la première fois que l'on s'était vu avec papa/maman/papa et maman, penses-tu que tu as progressé(e), que tu t'es amélioré(e) ?

Voici désormais les résultats obtenus pour chaque élève :

1) Pour Jonathan.

Les personnes présentes :

Contrairement au premier rendez-vous, ici la maman de Jonathan n'est pas venue accompagnée de son mari mais d'une autre femme, assez jeune. Le lendemain du rendez-vous, je me suis permise de demander à Jonathan qui était cette femme, il n'a pas su me répondre. J'ai tout de même constaté qu'il s'agissait d'une personne proche car elle le surnommait « mon chéri ».

Le papa de Jonathan n'étant pas présent cette fois-ci, j'ai donc demandé pourquoi à la maman, celle-ci m'a répondu qu'il n'avait pas envie de venir, il était resté dans la voiture. En effet, cela ne m'a pas vraiment étonné puisque j'avais malheureusement senti le papa mal à l'aise lors du premier entretien. En effet, il nous avait rejoint par la suite, c'est la directrice qui l'avait invité à entrer dans la classe car il était resté à la grille.

La réponse apportée par Jonathan à ma question posée :

Le début de l'entretien ne s'est pas passé dans les meilleures conditions avec Jonathan. En effet, lorsque je lui ai posé ma question : Penses-tu avoir progressé depuis le premier rendez-vous ? Il m'a répondu « je ne sais pas », sur un ton froid et même « agressif ». Sa maman lui a même fait remarqué que ce n'était pas un ton à employer avec une enseignante. Je pense qu'à ce moment là, Jonathan était sur la défensive car il craignait que je le réprimande devant sa maman suite à la moquerie qu'il venait d'avoir envers un camarade.

Jonathan n'a donc pas apporté de réponse précise à ma question. En revanche la maman m'a fait la remarque que pour sa part, elle constatait un progrès au niveau de la lecture notamment.

Le bilan que j'ai présenté à la famille :

J'ai donc affirmé ce que la maman avait annoncé en m'appuyant sur le bilan de l'APC de la période 2 (amélioration de la fluence en lecture). J'ai ensuite dressé mon propre bilan en reprenant les trois objectifs principaux définis lors du premier rendez-vous à savoir :

-Entrer seul dans une activité et la mener à son terme.

J'ai affirmé que pour ma part l'objectif était atteint puisque Jonathan montre qu'il est volontaire. En effet, avant il pleurait devant une tâche à effectuer mais désormais ce n'est plus le cas. J'ai tout de même ajouté que cet objectif est à développer davantage car Jonathan peut parfois se montrer

distrain et ne pas effectuer le travail demandé.

-Augmenter la vitesse d'écriture.

J'ai également indiqué que cet objectif est atteint puisque Jonathan a eu l'occasion de montrer qu'il peut copier vite et bien. J'ai même souligné qu'il avait la plus belle écriture de la classe (la maman était très fière). Cependant, j'ai ajouté que le fait qu'il soit parfois long à copier est causé par le fait qu'il soit distrait donc, comme pour le premier objectif, celui-ci reste aussi à conforter.

-Apprendre efficacement les mots de dictée.

Pour cet objectif, j'ai indiqué à la maman que Jonathan était très impliqué lors des dictées quotidiennes, il écrit tous les mots et surtout il fait parti des rares élèves qui prennent correctement la correction. Ce sont donc des points très positifs. En revanche, étant donné que les résultats de la dictée ne sont pas satisfaisants pour Jonathan (pratiquement aucun mot n'est écrit correctement), je lui ai proposé plusieurs choses : Faire des dictées à trous, se faire aider pour l'apprentissage par ses sœurs qui sont scolarisées au collège, donner la moitié de la dictée à apprendre.

Jonathan et sa famille ont opté pour la dernière proposition. J'ai senti comme un soulagement du côté de la maman qui m'indique que les devoirs à la maison étaient source de conflits entre elle et son fils.

Les informations récoltées lors de l'entretien :

Lors de l'entretien, j'ai pu relancer la maman sur le dossier de Jonathan (il avait bénéficié d'une notification auprès de la MDPH et il était en attente d'une notification pour pouvoir bénéficier d'une AVS), la maman m'a donc affirmé qu'elle a reçu depuis janvier une notification donnant droit à Jonathan de bénéficier d'une AVS. Il est dommage qu'elle ne m'ait pas fait parvenir cette notification au préalable, dès sa réception, cela aurait permis à Jonathan de bénéficier plus tôt de l'aide qui lui revient de droit.

Cependant, Jonathan m'a indiqué que pour lui, avoir quelqu'un à ses côtés en classe qui l'aide c'était « la honte ». Avec l'aide de sa maman, nous avons pu lui montrer qu'il n'y avait rien de honteux à se faire aider lorsqu'on en a besoin (nous avons pris des exemples de la vie quotidienne, par exemple, je lui ai dit que lorsque je ne savais pas répondre à une question, je pouvais demander à la directrice et celle-ci me venait en aide). J'ai aussi expliqué à Jonathan la chance qu'il avait d'avoir le droit de bénéficier d'une personne lui apportant une aide particulière en lui exposant le fait que lorsque je prends le temps de travailler uniquement avec lui, il comprend ce qui est demandé mais avec vingt-

six autres élèves, il m'est impossible de lui apporter cette aide individualisée dont il a besoin.

2) *Pour Pierre*

Les personnes présentes :

Comme pour le premier entretien, Pierre était accompagné de sa maman et de sa petite sœur qui est scolarisée dans l'école en CP. Le papa est resté à la maison avec la deuxième petite sœur de Pierre.

La réponse apportée par Pierre à ma question posée :

Lorsque j'ai demandé à Pierre s'il pensait avoir progressé au regard du premier rendez-vous, il m'a spontanément répondu avec un grand OUI ! Je lui ai donc demandé, selon lui, en quoi il pensait avoir progressé et j'ai bien sûr confirmé le progrès.

Il pense donc avoir amélioré ses compétences en mathématiques, je lui ai dit que j'étais d'accord avec cela, même s'il n'a jamais eu de soucis particuliers dans l'apprentissage des notions mathématiques. Sa maman a ajouté qu'il a également progressé au niveau de la lecture.

Le bilan que j'ai présenté à la famille :

Voici le bilan que j'ai exposé à la maman de Pierre selon les trois objectifs définis lors du premier entretien :

-Augmenter la vitesse d'écriture.

J'ai ici félicité Pierre quant au fait qu'il a le soucis de bien écrire. Cependant, il trouve souvent des prétextes afin d'éviter la tâche d'écriture, c'est dommage et c'est donc pour cela que l'objectif est à améliorer puisqu'il n'est pas totalement atteint.

-Augmenter la fluence en lecture.

Je me suis appuyée ici sur le bilan de l'APC de la période 2 pour étayer mes propos. En effet, on remarque qu'en travaillant, la fluence de lecture a considérablement augmenté. J'ai alors proposé à Pierre de continuer à lire régulièrement et pourquoi pas lire des histoires à ses petites sœurs. Il était content de cette proposition et semblait être d'accord pour proposer une lecture aux petites sœurs le

soir.

-Ne pas se décourager trop vite devant une tâche à effectuer.

Comme pour le premier objectif, j'ai ici indiqué le fait qu'il est dommage que Pierre trouve souvent des prétextes pour ne pas entrer dans la tâche. Je lui ai montré, par l'intermédiaire de son cahier du jour, les progrès qu'il avait effectués depuis le début de l'année. Il faut donc continuer les efforts pour progresser encore plus.

Les informations récoltées lors de l'entretien :

Lors de l'entretien j'ai appris que Pierre était toujours sur la liste d'attente pour pouvoir bénéficier d'une aide orthophonique. La maman m'a indiqué que Pierre dispose d'une bibliothèque complète à la maison avec des livres adaptés à son âge, il n'y a donc pas de problème pour mettre en place la lecture d'une histoire à la petite sœur le soir.

J'ai ensuite appris que Pierre est un enfant qui est énormément bercé par les jeux vidéos, en effet, dès qu'il entre de l'école, il joue aux jeux vidéos ou regarde des vidéos montrant des jeux vidéos. Cependant, il a remarqué que pour pouvoir jouer correctement, il était important de savoir lire. En effet, il m'a dit « la dernière fois si je n'avais pas lu ce qui était écrit, toute ma partie allait s'effacer ». D'autres choses comme celles-ci montrent l'importance de la lecture et de l'écriture à Pierre. En effet, afin de communiquer avec son parrain dont il est très proche, Pierre lui envoie des messages électroniques. Or pour être compris, il faut savoir écrire correctement.

De plus, le fait que sa petite sœur scolarisée en CP sache désormais lire, pousse et incite Pierre à lire de manière plus fluide. Il s'entraîne donc plus volontiers à la lecture.

Pierre a également un oncle qui est analphabète, cet homme se tourne donc régulièrement vers la maman de Pierre pour effectuer les tâches administratives. Cela montre une fois de plus à Pierre l'importance d'apprendre à lire et à écrire puisque sa maman est très explicite avec lui, elle lui dit « tu vois, tonton ne peut pas faire de chèque car il ne sait pas écrire .. etc ».

Enfin, contrairement aux soucis rencontrés l'année précédente avec l'enseignante, cette année, la maman de Pierre m'affirme qu'elle « n'a jamais vu son fils aussi heureux d'aller à l'école ».

En revanche, la maman souhaite avoir un entretien avec ma binôme puisque Pierre ne se comporte pas de la même façon avec elle le lundi/mardi qu'avec moi le jeudi/vendredi.

Je pense que cette différence de comportement est causée par le fait que Pierre ne ressent pas l'aide que lui apporte ma binôme étant donné qu'elle n'a jamais rencontré les parents de Pierre. C'est pourquoi je suis persuadée que la relation enseignant-famille joue un rôle majeur sur les

apprentissages, sur le comportement de l'élève en classe et donc sur le climat scolaire.

3) Pour Innès

Les personnes présentes :

De même que pour le premier entretien, les deux parents d'Innès étaient présents.

La réponse apportée par Innès à ma question posée :

Lorsque j'ai demandé à Innès si elle pensait avoir progressé par rapport au premier entretien, celle-ci a répondu qu'elle « ne sait pas ». Les parents ont donc répondu à sa place en soulignant qu'ils constatent un progrès notable notamment en lecture. J'ai donc affirmé cela en m'appuyant, comme pour les cas précédent, sur le bilan des APC de la période 2.

Le bilan que j'ai présenté à la famille :

Voici le bilan apporté à la famille en lien avec les trois objectifs fixés lors du premier rendez-vous :

-Entrer seule dans une activité et la mener à son terme.

J'ai indiqué que pour ma part, l'objectif était atteint car au regard du début de l'année où Innès ne faisait rien sans qu'on vienne personnellement lui dire, elle exerce désormais des tâches spontanément. Cependant, j'ai encore soulevé un manque de confiance chez Innès qui se traduit par le fait qu'elle regarde sans cesse ce que font ses camarades afin de procéder par mimétisme. J'ai donc considéré que cet objectif était tout de même à améliorer.

-Augmenter la vitesse d'écriture.

J'ai marqué cet objectif comme atteint, puisque contrairement au début de l'année scolaire où Innès avait besoin d'une après-midi complète pour copier une poésie, elle a besoin d'uniquement 30 minutes désormais pour effectuer cette tâche.

-Apprendre à mémoriser les mots de dictée.

J'ai ici mis en évidence le travail effectué à la maison sur l'apprentissage des mots de dictée en mettant en parallèle une dictée du début d'année et la dernière dictée effectuée par Innès. On voit sur ces deux dictées, un progrès flagrant d'où l'importance de poursuivre les efforts à la maison car ils

portent leurs fruits. L'objectif est donc atteint.

Les informations récoltées lors de l'entretien :

Lors de l'entretien, les parents d'Innès m'ont fait part de leur difficulté à lui faire apprendre les tables de multiplication. J'ai donc expliqué aux parents que si Innès ne parvient pas à les retenir, c'est parce que cela n'a pas de sens pour elle d'apprendre les tables de multiplication par cœur, elle n'en voit pas l'intérêt. C'est pour cela, que j'ai créé un bingo de multiplication, lorsque les élèves remportent une grille de bingo, ils peuvent alors tirer une carte privilège qu'ils gardent pendant une semaine (être chef d'équipe en EPS, écrire avec un stylo de couleur, rester dans la classe à la récréation pour dessiner sur le tableau ... etc). Les élèves ont forcément envie de tirer une carte privilège donc pour cela, ils doivent obligatoirement apprendre les tables de multiplication, cela permet de donner du sens à l'apprentissage.

Les parents m'ont aussi indiqué leur investissement dans la lecture quotidienne, en effet, chaque jour, ils prennent le temps de faire lire Innès.

J'ai également pu montrer aux parents que j'étais à leur écoute, puisque comme ils me l'avaient demandé lors du premier entretien, je donne désormais les cahiers du jour des élèves tous les vendredis soirs afin que les parents puissent voir le travail réalisé et ainsi revoir les éventuelles notions ayant posés problème.

4) La proposition faite aux familles.

Pour les trois élèves, j'ai donc proposé une reconduite du PPRE pour la période suivante car les objectif, bien qu'ils soient en chemin pour être atteint, ne le sont pas encore tout à fait. J'ai donc expliqué aux parents que j'allais continuer à aider leur enfant comme je le fais déjà et que leur enfant continueraient de travailler le vendredi après-midi avec la maîtresse E du RASED. Je trouve cette aide efficace car lorsqu'une notion a été abordée avec la maîtresse E, je constate une réelle différence quand nous l'utilisons en classe. Suite à la reconduite du PPRE, cela va me permettre également de garder un lien avec la famille des élèves puisque je les rencontrerai à nouveau pour le deuxième bilan.

9- Conclusion

a) Réponse à ma problématique

La présentation des différents résultats obtenu à la suite de la mise en place de mon protocole, m'ont permis de me rendre compte de plusieurs choses :

- Plus un élève constate qu'une relation de confiance est créé entre ses parents et son enseignante, plus il aura envie de montrer de quoi il est capable, plus il mettra en œuvre des stratégies lui permettant d'avancer efficacement, en réussissant il aura de plus en plus confiance en lui, cela va le pousser à gravir des échelons de plus en plus ambitieux et ainsi le climat de classe devient propice aux apprentissages. En effet, un élève qui a confiance en lui, en sa réussite, est un élève qui aura envie de se faire remarquer par sa réussite et non pas par autre chose (cf cas de Pierre).

Il existe donc selon moi, un lien très étroit entre la relation entretenue avec la famille et le climat scolaire en lien avec les apprentissages.

- Lorsqu'un élève n'a plus du tout confiance en lui, il est difficile par la suite de lui faire porter un regard valorisant sur sa propre personne (cf cas de Jonathan). En effet, Jonathan n'a pas une image positive de lui-même, c'est pourquoi il réagit souvent de manière agressive. Il est donc encore plus important ici, de veiller à valoriser souvent l'élève et entretenir une relation de confiance avec la famille pour qu'elle puisse à son tour poser un regard bienveillant scolairement parlant sur son enfant.
- Pour que les apprentissages soient efficaces, il est important de leur donner du sens (cf cas d'Innès). En effet, Innès a beaucoup de mal à apprendre par cœur ses tables de multiplication car pour elle, cela n'a pas de sens.

A la problématique suivante : **Comment mettre en réussite les élèves en difficulté par la mise en place du PPRE afin que le climat de classe soit propice aux apprentissages ?**

Je peux répondre la chose suivante, en m'appuyant sur les études de cas réalisées, le PPRE permet de créer une relation de confiance avec les parents s'il est utilisé correctement. En effet, il est important de veiller aux termes employés lors des entretiens afin de ne pas mettre mal à l'aise les parents. Il faut que l'élève voit et remarque la relation de confiance installée entre ses parents et son

enseignante mais il faut aussi que les parents ressentent la présence d'une relation de confiance entre leur enfant et l'enseignante. Ensuite, il est alors possible de fixer des objectifs adaptés à l'élève et réalisables afin qu'il puisse les atteindre et ainsi améliorer son estime de soi. Après cela, il en résulte de l'implication de l'élève dans son travail scolaire, amenant à obtenir un climat de classe propice aux apprentissages.

Je précise tout de même qu'il n'existe pas de solutions miracles, ce n'est pas parce qu'on met en place un PPRE, que nous obtiendrons un climat de classe propice aux apprentissages mais il est vrai que si on ne tente pas de faire bouger les choses, il ne faut pas espérer un résultat positif.

Quelque soit le milieu socio-culturel d'un élève, on peut toujours lui trouver une qualité et s'appuyer dessus afin de palier à ses difficultés. La valorisation joue un rôle très important dans les apprentissages mais aussi sur l'obtention d'un climat de classe propice aux apprentissages.

b) Ce que la conception de ce mémoire m'a apporté.

Tout au long de l'élaboration de ce mémoire de recherche, j'ai pu développer des compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

- Prendre en compte la diversité des élèves.

En effet, pour palier aux difficultés des élèves, j'ai du adapter mon enseignement et mon action éducative auprès d'eux.

-Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

J'ai du accorder aux élèves l'attention et l'accompagnement approprié en évitant toute forme de dévalorisation à leur égard ou à celui de leurs parents.

-Coopérer avec les parents d'élèves.

Par l'intermédiaire de la mise en place du PPRE, j'ai œuvré à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

J'ai également pu développer mon esprit critique, ce qui m'a permis notamment de susciter d'autres questionnements comme par exemple l'efficacité des dispositifs d'aides proposés s'ils ne sont pas pris au sérieux par les autres collègues ?

Ce mémoire m'a également permis de me plonger pleinement dans les dispositifs d'aides existant pour les élèves en difficulté. En effet, je connais maintenant les démarches à effectuer pour mettre en place un PPRE, pour demander l'intervention du RASED, cela va donc m'aider dans ma carrière car je n'aurai pas peur de me lancer dans la mise en place de ces dispositifs pour les années à venir étant donné que je suis persuadée de leurs efficacités.

Les rencontres avec les parents et notamment les bilans dressés lors du deuxième entretien m'ont permis de me rendre compte que je parviens à faire évoluer mes élèves, qui m'ont pourtant été présenté comme des « élèves dont je ne pourrais rien en faire ». C'est donc une satisfaction personnelle car je vois que mon engagement auprès des élèves n'est pas sans intérêts. De plus, entendre des remarques positives de la part des parents au sujet de mon investissement auprès de leur enfant me poussent à continuer sur cette voie en gardant en tête que s'il est accompagné, un élève peut dans tous les cas progresser.

Les remerciements

Je remercie chaleureusement mes directeurs de mémoire à savoir Monsieur Mickaël Berthe et Monsieur Sylvain Broccolichi pour leurs précieux conseils apportés lors de la rédaction de ce mémoire.

Également pour leur partage de certaines réflexions me permettant désormais d'avoir un recul d'un point de vue sociologique lorsque je dois prendre des décisions, notamment dans ma pratique professionnelle.

Bibliographie

BOUYSSSE, Nécessaire mais difficile différenciation, n °321-322, 1994. Cahiers pédagogiques

Etiennette Vellas « Le socio-constructivisme n'est pas une théorie de l'enseignement ! » (Université de Genève).

Meirieu Philippe “La pédagogie différencié : l’essentiel en une page” 1997 cahiers pédagogiques.

Philippe Perrenoud, Sens du travail et travail du sens à l'école. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 1996. 1993, n° 314-315, pp. 23-27. Repris in Chappaz, G. (dir.) La motivation, Paris, CRAP, n° hors série des Cahiers pédagogiques, 1996. p. 19-25. Repris in Perrenoud, Ph., Métier d'élève et sens du travail scolaire, Paris, ESF, 1996, chapitre 10. Paru in Cahiers pédagogiques

Rosée Morissette avec la collaboration de Micheline Voynaud, Accompagner la construction des savoirs, Chenelière/didactique.

Robbes Bruno conférence “La pédagogie différenciée : historique, problématique, cadre conceptuel et méthodologie de mise en oeuvre” 2009 (pages 15-21).

Saint-Laurent Lise « Créer un climat de classe positif » extrait de « Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire ». 2^e édition –2008 -Gaetan morin éditeur-

Zakhartchouk Jean-Michel, « PPRE : impliquer les parents... sans leur dicter leur conduite »